Les subsides

balance des paiements, des mises en chantier et de combien d'autres choses. Ce genre de tableau est encourageant, particulièrement lorsqu'on l'oppose au malaise provoquée par la récession, il n'y a pas très longtemps. Il est certain qu'il y a des exceptions à la tendance générale. Mais, monsieur le Président, le sens de la tendance est plus important que les exceptions.

Il n'empêche que certains persistent à attirer l'attention sur les exceptions, et persistent à attirer les craintes. Je condamne quiconque aurait tendance à relever toute exception à nos progrès généralement solides, s'y appesantirait et la gonflerait hors de proportion, comme si nous étions au bord du désastre.

Enfin, monsieur le Président, depuis le 1er mars le dollar canadien n'a cessé de se déprécier par rapport au dollar américain, alors que toutes les devises enregistraient à l'échelle internationale des fluctuations à la baisse assez fortes. Pour mieux saisir l'évolution récente de la situation sur les marchés des changes, il nous faut l'envisager dans le contexte plus vaste de la reprise et de la situation internationale.

La valeur du dollar canadien sur le marché international est déterminée par des facteurs internationaux et par des facteurs propres au Canada. A titre de partenaires au sein d'une économie globale, tous les pays commerciaux sont interdépendants et le Canada ne fait pas exception à cette règle. Notre économie est particulièrement sensible aux changements et tremblements qui secouent l'économie américaine. En fait, la récente dépréciation de notre dollar par rapport au dollar américain résulte de tensions originaires de nos grands voisins du Sud.

Ces dernières semaines, les taux d'intérêt américains ont augmenté parce que la reprise a été plus forte que prévue aux États-Unis, au premier trimestre de cette année, et parce que le niveau record du déficit américain oblige le gouvernement des États-Unis à lancer des emprunts considérables sur les marchés américains. Les autorités monétaires des États-Unis ont reconnu que l'économie américaine avait été acculée dans une impasse à cause de ses déficits structurel et commercial. En fait, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volker, a publiquement fait une mise en garde contre la coexistence de ces deux déficits qui menacent clairement et réellement la poursuite de la croissance et la stabilité des marchés américains et internationaux. Comme l'on craignait que les responsables de la politique monétaire américaine ne décident d'appliquer une politique de resserrement du crédit et qu'il était de plus en plus incertain que le déficit américain diminue rapidement, les taux d'intérêt américains ont augmenté. Ainsi, les taux d'intérêt au Canada ont accusé une légère hausse et le dollar canadien a accusé une légère baisse.

Il ne s'agit pas là, monsieur le Président, d'une condamnation de notre dollar. Si nous considérons toutes les autres devises, y compris le dollar américain, on ne peut s'empêcher de constater que le dollar canadien est demeuré, tout compte fait, remarquablement stable. Par exemple, en 1983, le mark allemand, le franc français et la livre britannique ont tous baissé sensiblement par rapport au dollar américain, bien plus que ne l'a fait le dollar canadien.

Il faut comprendre que la baisse du dollar canadien n'est pas attribuable à une faiblesse quelconque de la position concurrentielle de notre économie. Bien au contraire, monsieur le Président. Les composantes fondamentales de notre économie qui soutiennent le dollar ont continué et continuent d'être solides. Notre position concurrentielle s'améliore constamment. Le niveau des ententes salariales et le taux d'inflation ont diminué de façon spectaculaire. La productivité également s'est accrue grandement. Notre balance commerciale est demeurée forte. La hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre a considérablement ralenti en comparaison de ceux des États-Unis. Et le surplus du commerce des marchandises a atteint un niveau record, alors que nos voisins américains enregistraient un déficit de leur balance commerciale. Tous ces développements, monsieur le Président, sont positifs et ont soutenu la confiance dans notre dollar au cours de la première année de notre reprise. Et nous avons toutes les raisons de croire que cette confiance se maintiendra.

Bien entendu, notre objectif est d'assurer une reprise économique soutenue tout en poursuivant nos réalisations en matière de lutte contre l'inflation. Pour atteindre ce but, monsieur le Président, il serait préférable que le dollar soit stable et que les taux d'intérêt soient également stables, voire même moins élevés. Toutefois, les mouvements à la hausse des taux d'intérêt américains ont confronté le Canada à des choix économiques extrêmement difficiles. Quand on navigue dans des eaux dangereuses et tumultueuses, il faut tracer soigneusement sa route.

A mesure que nous traçons notre voie, monsieur le Président, se font entendre ceux qui interprètent si mal la situation actuelle et nous prodiguent des conseils si peu éclairés pour l'améliorer, que si nous les écoutions, cela nous mènerait tout droit au naufrage. Ils croient que malgré l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis nous devrions réussir à relever la valeur du dollar canadien tout en réduisant nos taux d'intérêt. C'est de la plus pure fiction qui traduit une vision naïve d'une situation complexe et qui frise l'inconscience. Cette perception fait abstraction des réalités économiques dont le Canada, en tant que pays commerçant, doit tenir compte malgré l'instabilité de la situation internationale. Mais quelles sont ces réalités, monsieur le Président. D'un côté nous savons que des baisses subites du taux de change peuvent produire des tensions inflationnistes auxquelles nous devons absolument résister. D'un autre côté, des hausses prononcées du taux d'intérêt neutraliseraient bien sûr les pressions à la baisse du taux de change, mais elles anéantiraient en même temps, et également, nos perspectives de croissance économique.

• (1620)

Le ministre des Finances (M. Lalonde) et le ministre d'État (Finances) (M. MacLaren) ont donc à plusieurs reprises expliqué clairement à la Chambre des communes que nous ne voulions pas de forte baisse du dollar canadien qui aurait des conséquences inflationnistes et qui de toute façon provoquerait finalement une hausse des taux d'intérêt également. Mais nous ne voulons pas non plus d'une hausse marquée des taux d'intérêt, en particulier à ce stade-ci de la reprise économique.

Nous devons donc déterminer quelle voie suivre pour répondre aux pressions exercées récemment sur le taux de change et les taux d'intérêt. J'aimerais préciser que notre voie est avant tout une réaction plutôt qu'un remède. En effet, le problème de l'instabilité du taux de change et des taux d'intérêt que nous connaissons actuellement n'est pas né au Canada, du tout. Il ne nous est donc pas possible d'y apporter des solutions canadiennes. Nous pouvons toutefois en minimiser toutes les répercussions en suivant un cap prudent à mi-chemin entre la hausse marquée des taux d'intérêt et la baisse du dollar canadien. Et